

## **Lettre des IA-IPR de S.T.I concernant l'évaluation des acquis des élèves, à l'attention des enseignants de technologie au collège.**

Nous vous adressons cette lettre d'information et de réflexion sur l'évaluation des acquis des élèves au travers de l'enseignement de Sciences et Technologie au cycle 3 et de Technologie au cycle 4. Nous partageons tous la volonté de mieux faire réussir nos élèves dès cette année de mise en œuvre de la réforme de la scolarité obligatoire. Nous savons que l'évaluation constitue un enjeu important dans le cadre du nouveau socle commun et qu'elle est au centre de vos préoccupations actuelles. Aussi, nous vous adressons cette lettre afin de vous accompagner dans l'évaluation positive de vos élèves au quotidien, et de vous aider à remplir les bilans périodiques et à évaluer collectivement le niveau de maîtrise des élèves dans chacun des domaines du nouveau socle commun lors des bilans de fin de cycle.

Quelques propos liminaires permettant de faire le lien entre les programmes et les nouvelles modalités d'évaluation nous semblent nécessaires.

Pour rappel, les programmes d'enseignement (BO spécial n°11 du 26 novembre 2015) sont organisés par cycle de trois années ; chacun est constitué de trois volets :

- le volet 1 présente les caractéristiques du cycle ;
- le volet 2 précise la contribution des disciplines à chacun des cinq domaines du nouveau socle commun tel qu'il est défini dans le BO n° 17 du 23 avril 2015, évalués à chaque fin de cycle ; le premier domaine (consacré aux langages) réunit quatre composantes qui ne sont pas compensables entre elles.
- le volet 3 décline les objectifs de chaque discipline pour le cycle et explicite, à l'entrée de chaque programme disciplinaire, les liens étroits entre les compétences travaillées et les différents domaines du socle commun.

Les trois volets, complémentaires, montrent la cohérence forte entre le travail disciplinaire et le socle commun : ils sont intimement liés.

Par ailleurs, les programmes étant organisés par cycle de trois années, un travail progressif doit être mis en place par les enseignants d'une même équipe afin de faire acquérir par les élèves les compétences et connaissances au niveau visé. L'évaluation, au quotidien, tout au long d'une année puis sur les trois années, en est fonction.

### **1 - La technologie, une discipline en relation avec la société**

La Technologie poursuit la découverte et l'appropriation des objets et systèmes techniques de l'environnement de la vie quotidienne. Elle doit solliciter l'imagination, structurer la pensée, induire l'appropriation de méthodes, et mobiliser les outils numériques pour la production collective des élèves. Intégrée aux disciplines expérimentales, cet enseignement contribue à construire des raisonnements scientifiques, à développer la créativité des élèves pour répondre à des problématiques en mobilisant une pédagogie active. Dans ce contexte de rénovation des programmes, les activités organisées par ilots d'apprentissage perdurent privilégiant des démarches d'investigation, de résolution de problèmes, et de projet technologique. Au-delà, ces programmes mettent désormais l'accent sur la démarche



Design, la modélisation, la simulation ainsi que la programmation des objets techniques, tout en exerçant un esprit critique de leur influence sur la société.

## 2 - La Technologie et le socle commun

Cette discipline comme toutes les disciplines du collège construit des compétences qui sont prises en compte pour la validation des niveaux d'acquisition des 5 domaines du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. Les nouveaux programmes de Technologie de cycle 3 et 4 s'inscrivent dans la continuité des cycles précédents en contribuant à l'éducation aux technologies dans le cadre de la scolarité obligatoire.

Le déroulement d'une séquence organisée en plusieurs étapes : la situation déclenchante, la problématique, les pistes de solutions proposées par les élèves, les activités d'investigation ou de résolution de problème, la restitution orale au tableau, la synthèse orale et écrite des connaissances ; permet de mobiliser un ensemble de compétences travaillées, lesquelles répondent aux nouveaux programmes sociés de Technologie des cycles 2, 3 et 4 (du CP à la 3<sup>e</sup>)

Compétences travaillées		Domaine du socle
CT1	Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques	D4
CT2	Concevoir, créer et réaliser	D4
CT3	S'approprier des outils et des méthodes	D2
CT4	Pratiquer des langages	D1
CT5	Mobiliser des outils numériques	D2
CT6	Adopter un comportement éthique et responsable	D3 - D5
CT7	Se situer dans l'espace et dans le temps	D5

Au cycle 4, afin d'impulser une progression de cycle privilégiant un apprentissage spiralaire des compétences et l'évaluation par compétence des élèves, l'institution met à disposition des enseignants, un outil d'identification et de gestion des connaissances et de compétences disciplinaires. Cet outil de programmation, fourni sous forme de tableur, et sa notice d'utilisation sont téléchargeables sur le site Eduscol : <http://eduscol.education.fr/cid99549/ressources-technologie-c4.html>

Des connaissances et compétences disciplinaires vers le socle commun

Cet outil a pour vocation de construire une progression cohérente de l'acquisition des compétences travaillées au cours du cycle 4, en s'appuyant sur les 4 thématiques du programme.



#### 4 – L'évaluation en Technologie

L'évaluation par compétence des acquis doit être régulièrement réalisée au cours de chaque séquence, y compris dans la démarche de projet technologique comme au cours des activités contribuant à un E.P.I.

Les enseignants doivent apporter à l'élève une vision dynamique et motivante de la discipline, en appliquant avec bienveillance une évaluation positive prenant en compte autant l'implication, la démarche, le rôle particulier qu'il a joué ; que le résultat qu'il obtient.

C'est donc au travers des compétences travaillées, que la discipline contribue à la construction des domaines du socle commun, plus particulièrement aux composantes évaluable par des éléments signifiants dans les différents contextes pédagogiques de l'enseignement de la Technologie :

Des compétences travaillées vers l'évaluation des acquis pour le socle		
Compétences travaillées	Composantes du socle commun	Eléments signifiants
CT4 - Pratiquer des langages	<b>D1.1 - Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- S'exprimer à l'oral</li> <li>- Comprendre des énoncés oraux</li> <li>- Lire et comprendre l'écrit</li> <li>- Écrire</li> <li>- Exploiter les ressources de la langue</li> <li>- Réfléchir sur le système linguistique</li> </ul>
	<b>D1.3 - Comprendre, s'exprimer en utilisant les langages mathématiques, scientifiques et informatiques.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Utiliser les nombres</li> <li>- Utiliser le calcul littéral</li> <li>- Exprimer une grandeur mesurée ou calculée dans une unité adaptée</li> <li>- Passer d'un langage à un autre</li> <li>- Utiliser et produire des représentations d'objets</li> <li>- Utiliser l'algorithmique et la programmation pour créer des applications simples</li> </ul>
CT3 - S'approprier des outils et des méthodes CT5 - Mobiliser des outils numériques	<b>D2 - Les méthodes et outils pour apprendre</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organiser son travail personnel</li> <li>- Coopérer et réaliser des projets</li> <li>- Rechercher et traiter l'information et s'initier aux langages des médias</li> <li>- Mobiliser des outils numériques pour apprendre, échanger, communiquer</li> </ul>
CT6 - Adopter un comportement éthique et responsable	<b>D3 - La formation de la personne et du citoyen.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Maîtriser l'expression de sa sensibilité et de ses opinions, respecter celles des autres</li> <li>- Connaître et comprendre la règle et le droit</li> <li>- Exercer son esprit critique, faire preuve de réflexion et de discernement</li> <li>- Faire preuve de responsabilité, respecter les règles de la vie collective, s'engager et prendre des initiatives</li> </ul>
CT1 - Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques CT2 - Concevoir, créer et réaliser	<b>D4 - Les systèmes naturels et les systèmes techniques.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mener une démarche scientifique, résoudre un problème</li> <li>- Concevoir des objets et systèmes techniques</li> <li>- Identifier des règles et des principes de responsabilité individuelle et collective dans les domaines de la santé, de la sécurité, de l'environnement</li> </ul>
CT7 - Se situer dans l'espace et dans le temps CT6 - Adopter un comportement éthique et responsable	<b>D5 - Les représentations du monde et l'activité humaine.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Situer et se situer dans le temps et l'espace.</li> </ul>



Afin de mieux cerner ces situations d'apprentissage et d'évaluation, les enseignants pourront en particulier s'appuyer sur le « Document d'accompagnement pour l'évaluation des acquis du socle commun » téléchargeable sur le site Eduscol :

<http://eduscol.education.fr/cid103803/evaluer-la-maitrise-du-socle-commun-du-cycle-2-au-cycle-4.html>

En outre, nous recommandons le recours à différentes ressources :

- Les ressources nationales sur le cycle 3 et 4, proposant un ensemble de ressources et de séquences regroupées en thématiques : <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>
- Les ressources académiques sur le site de la discipline, aux rubriques « informations institutionnelles », « Activités pédagogiques cycle 3 et 4 » : <http://www.technologie.ac-versailles.fr/>

## 5 - Les bilans périodiques

Pour les bilans intermédiaires, l'évaluation s'appuie sur les 26 compétences travaillées et 6 compétences spécifiques de technologie. Ces compétences sont évaluées lors d'activités s'appuyant sur un thème de séquence, abordant un objet ou un système technique contextualisé et problématisé dans une question sociétale.

Le bilan périodique est un outil de communication, d'information, de diagnostic et de remédiation compréhensible par les élèves et les familles.

Dans la colonne « **Eléments travaillés du programme** » (connaissances / compétences) », il convient de reporter uniquement les **compétences travaillées** sur la période lors des 3 à 4 séquences d'enseignement. Certaines compétences peuvent être travaillées et évaluées plusieurs fois au cours de la période, elles n'apparaissent qu'une seule fois dans ce bilan. L'enseignant indique 4 à 5 compétences travaillées dites « majeures » (mobilisées et évaluées principalement dans la période).

Ces compétences travaillées, issus du programme, sont mentionnées d'une manière réduite et conforme avec l'objectif visé et avec le support technique étudié, en vue d'une vision globale des activités proposées.

Dans la colonne « **Acquisitions, progrès et difficultés éventuelles** » le professeur commente le degré de maîtrise des compétences travaillées sur la période et indique des conseils d'ordre méthodologique permettant à l'élève de progresser en vue de leur maîtrise au long du cycle.

### Exemple de rédaction d'un bilan sur un trimestre

Principaux éléments travaillés du programme (se limiter si possible à l'évaluation de 4 compétences travaillées)	Acquisitions, progrès, difficultés éventuelles
<ul style="list-style-type: none"><li>» <b>S'approprier</b> un cahier des charges <u>d'un vélo électrique</u></li><li>» <b>Associer</b> des solutions techniques à des fonctions sur <u>un vélo électrique</u></li><li>» <b>Imaginer</b> des solutions en réponse au besoin <u>d'une tribune d'un stade</u></li><li>» <b>Traduire</b>, à l'aide d'outils de représentation numérique, des choix de solutions sous forme de croquis pour <u>la tribune d'un stade</u></li></ul>	<p>X s'est approprié les objets techniques proposés en classe. Il a su décrire et analyser le fonctionnement des objets étudiés.</p> <p>X s'implique avec réussite dans la recherche et la présentation de solutions techniques au sein d'une équipe. Il se montre force de propositions.</p> <p>Afin de gagner en qualité dans l'analyse et dans la recherche de solutions, X doit davantage s'appuyer sur les connaissances des synthèses précédentes.</p>

*Ici, pour une meilleure lisibilité, l'énoncé des compétences travaillées dans la période est « contextualisé » en fonction des activités d'apprentissage mises en œuvre.*

Pour ces évaluations, il est vivement conseillé de s'approprier l'ensemble des ressources en ligne sur le site académique de la réforme du collège :

<http://reformeducollege.ac-versailles.fr/l-evaluation-dans-le-cadre-de-la-reforme-du-college>



Notamment les fiches :

- N°2 : « activités évaluatives »,
- N°3 : « implication de l'élève »,
- N° 4 : « évaluation positive »
- N°5 : « Evaluation et instances »
- N° 6 : « Evaluation nouveaux programmes d'enseignement »
- N° 7 : « contribution de la discipline à la construction des domaines du socle »
- N°8 : « bilan périodique ».
- N°9 : « Le bilan périodique : exemples disciplinaires »
- N°10 : « L'évaluation dans le cadre de la réforme de la scolarité obligatoire : les termes clés ».

Le LSU, livret scolaire unique, réunit les différents bilans, périodiques et de fin de cycle et suit l'élève tout au long de sa scolarité obligatoire. C'est un outil institutionnel auquel il convient de se référer afin de s'en approprier l'esprit, quel que soit le logiciel ou l'outil utilisé.

Un document d'aide à la saisie du LSU en ligne sur Eduscol constitue une aide précieuse pour compléter le bilan périodique (quel que soit le logiciel utilisé) :

[http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College\\_2016/04/6/Aide\\_a\\_la\\_saisie\\_LSU\\_college\\_660046.pdf](http://cache.media.eduscol.education.fr/file/College_2016/04/6/Aide_a_la_saisie_LSU_college_660046.pdf)